COORDINATION NATIONALE
des Comités de Défense des Hôpitaux
et Maternités de proximité

Feuille de route 2023-2024

L'année 2023 a permis la création de cinq nouveaux comités et l'adhésion d'un nouveau membre associé qui ont rejoint la Coordination Nationale, lui donnant plus de forces pour les mobilisations à poursuivre pour la défense de la santé publique.

Notre feuille de route 2022 indiquait : « La crise sociale, économique, écologique tend à faire passer au second plan les questions fondamentales de la santé et de la Sécurité Sociale, facilitant les régressions et masquant les mobilisations pourtant nombreuses. »

Ce constat reste particulièrement valable et l'année a été marquée par une dégradation sans précédent de l'hospitalisation publique, avec en particulier des fermetures de services d'urgence et de maternités et une aggravation des difficultés d'accès aux soins sans hospitalisation, tant par les délais d'attente de rendez-vous que par la multiplication des restes à charge (en ville, mais aussi du fait du recours souvent forcé à une hospitalisation en établissement privé).

La Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité est née en rassemblant des collectifs et comités luttant sur le terrain pour le développement de l'hôpital de proximité. Elle s'est de plus en plus tournée vers l'accès à la prévention et aux soins pour toutes et tous de manière globale et a développé ses propositions dans « Pour un service public sanitaire, égalitaire et solidaire de proximité » et dans son Plan d'urgence « Il faut de nombreux professionnels de santé pour répondre aux besoins de la population ».

La richesse de la CN, ce sont ses comités, implantés dans les territoires, réunissant, avec la population, des personnels de santé et des élus. Ces comités sont divers, avec une histoire en lien avec leur territoire, nés ici au cours d'une mobilisation massive contre une menace de fermeture d'un service de l'hôpital, là sur des préoccupations plus globales d'accès aux soins, avec des capacités de mobilisation humaines, financières, de lien avec les élus, avec les personnels hospitaliers, différentes, mais avec partout la volonté de défendre l'accès aux soins pour toutes et tous.

L'aggravation de la situation sanitaire accentue la responsabilité de la CN pour renforcer la mobilisation pour l'accès aux soins de toutes et de tous, dans le respect de l'indépendance des comités. Elle doit :

- donner une visibilité nationale aux luttes locales pour en donner la cohérence
- favoriser les échanges de savoirs et de pratique
- aider les comités dans leurs actions (formation, aide à la communication, présence des membres du CA dans les actions, échanges d'expérience entre les comités …)
- contribuer à l'élaboration de propositions communes, facilitatrices de mobilisation
- communiquer et impulser des actions, en fonction de l'analyse par le CA de l'actualité à partir des orientations prises en AG.
- développer les liens avec des organisations nationales pour contribuer à la promotion de notre projet dans le débat d'idées et dans les actions avec la préoccupation constante de la déclinaison territoriale.

L'aggravation des difficultés d'accès aux soins, la multiplication des renoncements aux soins sont au cœur des campagnes que doit mener la Coordination en 2024 à décliner autour de :

- la préservation de la proximité du service public hospitalier

- le nécessaire développement d'un service public de soins de premier recours autour des centres de santé
- l'urgence de la formation de professionnels de santé
- la nécessité de la régulation de l'installation des professionnels de santé
- la lutte contre les dépassements d'honoraires et autres restes à charge
- l'amélioration de l'AME et le renforcement des droits d'accès aux soins pour toutes et tous.
- la psychiatrie en lien avec les assises organisées par le Printemps de la Psychiatrie les 24, 25 mai prochain
- l'Europe, élément de réduction des dépenses publiques de santé et de sa marchandisation, avec en particulier la journée organisée par Convergence des SP le 16 décembre 2023 et le 7 avril, journée mondiale de la santé

La défense de la Sécurité Sociale, son progrès, sa démocratisation, sont l'objet d'une campagne constante, renforcée au moment des débats parlementaires sur le sujet

L'AG des comités de la Coordination donne comme feuille de route au CA jusqu'à la prochaine AG de :

1° Aider à la création et au développement des comités en :
- facilitant l'échange d'expériences entre les comités
- facilitant la rencontre entre les comités d'une même région
- donnant des aides à la communication
- aidant à la formation des militants et des adhérents des comités
- affichant le soutien de la coordination aux actions des comités
- venant en appui d'initiatives locales des comités
- informant sur les possibilités de candidater dans les instances du fait de l'agrément de la CN.

2° Poursuivre la réflexion des comités et du CA pour préciser les propositions de la Coordination en lien avec l'actualité et réactualiser notre plateforme. Nous pourrions en particulier traiter les questions de pédiatrie, de santé environnementale, de médicaments.

3° Communiquer nationalement sur les priorités de la Coordination et sur la multiplicité des luttes dans les territoires en
- faisant des communiqués réguliers en fonction de l'actualité
- diffusant le bulletin
- en développant son site, notamment en faisant mieux connaître la carte réalisée à partir des données locales, l'audience de sa page Facebook et de son compte Twitter.

4° Poursuivre et renforcer les liens de la Coordination avec d'autres organisations. L'action engagée en justice pour carence fautive de l'État sera suivie en lien avec les associations de malades et collectifs de soignants co-engagés.

5° Travailler au renouvellement de notre CA par l'intégration de membres issus des nouveaux comités

6 ° Réfléchir à un changement de nom de la Coordination

7° Assurer l'autonomie financière de la Coordination

COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)
Siège social : **1 rue Jean Moulin 70200 LURE**
Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes
SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025
Association agréée - Arrêté du 21/07/2023 - N2022RN0181
Site : http://coordination-defense-sante.org/ Facebook https://www.facebook.com/Coordinationdefensesante
Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org
Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr
Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93
Secrétaire : Rosine LEVERRIER boudchoum@wanadoo.fr
Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02
Trésorier : Jean-Luc LANDAS jeanluc.landas@sfr.fr
Adresse : 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes – Tél : 07 50 45 06 87